



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 3 juillet 2023

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre, Roland Galley Pierre Jordan et Michel Rochat

Demande de soutien

de verser un soutien financier au Camp Musical de la Région de Lavaux 2023.

Passeport Vacances Oron-Jorat

de valider la convention rédigée par le comité du Passeport Vacances.

Invitation

d'excuser l'absence de la Municipalité à la partie officielle de l'inauguration des nouveaux locaux de Cerebral Vaud à Montpreveyres. Celle-ci étant déjà retenue par une autre manifestation.

Séances municipales

que durant les vacances estivales, il n'y aura pas de séances municipales les 17 et 31 juillet et 14 août 2023.

Cimetière de Mézières

tenant compte de l'état d'entretien de certaines tombes au cimetière de Mézières, d'essayer de contacter les familles pour leur demander de venir les nettoyer. S'il n'est pas possible de retrouver les familles, de mandater la voirie pour faire le nécessaire.

Cimetière de Carrouge

suite à plusieurs incivilités, de demander à la voirie d'installer un portail entre le container et le parking et d'apposer un panneau sur les portails que les chiens sont interdits.

Parcelle N°4508

d'autoriser et de publier pendant 20 jours la demande d'abattage d'un bouleau présentant des signes de pourriture. Sans remarque ou opposition à l'issue du délai, de délivrer une autorisation d'abattage.

Parcelle N°4109

d'autoriser et de publier pendant 20 jours la demande d'abattage d'un bouleau en mauvaise santé. Sans remarque ou opposition à l'issue du délai, de délivrer une autorisation d'abattage.

Parcelle N°4034

le dossier étant complet et les voisins parcellaires ayant d'ores et déjà donné leur accord, de délivrer une autorisation pour la prolongation d'un mur.

Parking de l'Épinette à Mézières

de répondre favorablement à une demande d'une entreprise locale pour utiliser le bas du parking de l'Épinette le vendredi 22 septembre 2023, afin d'y parquer ses invités.

Eclairage Chemin des Ecoliers

de valider le devis reçu pour la pose d'un interrupteur sur le premier lampadaire du Chemin des Ecoliers à Carrouge qui permettra d'éteindre tous les lampadaires en cas de besoin.

STAP

de valider le remplacement de l'entraînement de la vanne V1 DN 100 située dans la STAP Landi.

Maison de Commune à Carrouge et Immeuble du Moulin à Ferlens

de faire les courriers nécessaires à deux locataires qui sont en retard dans le paiement de leur loyer.

Bancs de marché

de confirmer la location des bancs de marchés à l'Amicale de la Grenette pour son marché artisanal à Châtillens en août 2023.

Auberge communale

de mandater l'entreprise de peinture retenue pour la remise en état des murs de la partie économat au sous-sol et d'une fissure dans le plafond d'une des chambres.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Patrick Emery

La Secrétaire  Valérie Pasteris



The seal is circular with a blue border. Inside the border, the word 'MUNICIPALITE' is written at the top and 'JORAT-MÉZIÈRES' at the bottom, separated by two small stars. In the center of the seal is a coat of arms featuring a shield with a crown on top, flanked by two figures holding a banner.

⇒ prochaine séance municipale le 10 juillet 2023